

PROVINCE DU BRABANT WALLON

-
Arrondissement de Nivelles-
Commune de Beauvechain**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que la consultation flamande : projet d'arrêté du Gouvernement flamand aux conditions sectorielles pour les éoliennes et le projet de plan d'évaluation de l'impact environnemental. A la demande du Service Public de Wallonie, cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public vu la proximité de celui-ci avec l'entité de Beauvechain.

A. Actes soumis à enquête publique

het ontwerp-besluit van de Vlaamse Regering voor de sectorale voorwaarden voor windturbines en het bijhorende ontwerp-plan-MER: Le Gouvernement flamand a approuvé pour la première fois le 28 octobre 2022 le projet d'arrêté aux conditions sectorielles pour les éoliennes en principe. Il s'agit plus précisément des aspects liés à l'ombre portée, à la sécurité et au bruit de l'exploitation des éoliennes de la section 20.1.6 de la liste de classification VLAREM. Pour étudier les effets possibles des conditions sectorielles pour les éoliennes sur les personnes et l'environnement, un projet de plan d'évaluation de l'impact environnemental (projet de plan MER) a été élaboré.

B. Modalités de l'enquête publique

Le projet d'arrêté de désignation est soumis aux modalités de participation du public en matière d'environnement prévues par le Livre I^{er} du Code de l'Environnement en vertu de l'article R41-8.

Les aménagements suivants sont cependant apportés :

- Les dispositions relatives à la réunion d'information ne sont pas applicables ;
- Les dispositions de la sous-section 2 du chapitre III de la partie décrétable du Code de l'Environnement ne sont pas applicables ;
- l'article D.29-10 n'est pas applicable ;
- la durée de l'enquête publique est de 30 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 22 décembre 2022	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
15 novembre 2022	22 novembre 2022	22 décembre 2022	Collège communal de Beauvechain Place Communale, 3 1320 Beauvechain	Administration communale de Beauvechain Place Communale, 3 Le 22 décembre 2022 de 11h à 12h

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h. La permanence peut être prolongée le mercredi jusque 20h. En ce cas, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service environnement – Cadre de Vie, tél : 010 86 83 13 auprès de Monsieur Vincent Bulteau, Conseiller en environnement. À défaut, la permanence peut être supprimée.

Les dossiers sont consultables également sur le site internet :

[www. omgeving.vlaanderen.be/inspraak-sectorale-voorwaarden-windturbines](http://www.omgeving.vlaanderen.be/inspraak-sectorale-voorwaarden-windturbines)

Tout intéressé peut formuler ses observations :

- Par courrier électronique à : openbaaronderzoekWT@omgeving.vlaanderen.be
- Par lettre à envoyer à l'adresse suivante :
Département de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
Division Développement de la Politique et Aide juridique
Attn : OO BVR plan-MER windturbines
Boulevard du Roi Albert II 20 Boîte 8
1000 Bruxelles

Beauvechain, le 14 novembre 2022,

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Delphine VANDER BORGHT

Carole GHIOT